



# Bienvenue au Sénat

*Un site au service des citoyens*

Vous êtes ici : [Base Questions](#) > [2009](#) > [SEQ090809909](#)

## Avenir du patrimoine minier et industriel

13<sup>ème</sup> législature

### Question écrite n° 09909 de M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône - SOC)

► publiée dans le JO Sénat du 06/08/2009 - page 1916

M. Jean-Pierre Michel appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication à propos de l'avenir du patrimoine minier et industriel. En effet, ce dernier est menacé de destruction au nom du principe de précaution malgré des textes législatifs en faveur de la protection de ces sites. Les mines ont pourtant joué un rôle majeur dans l'histoire économique et sociale de notre pays et constituent, de fait, une part de notre mémoire collective. Les sites miniers qui présentent un intérêt méritent donc d'être conservés ou mis en valeur. Or, malgré la Convention européenne de Malte signée par la France, dont l'objet est de donner aux scientifiques les moyens de travailler sur ces sites, notre pays a choisi de supprimer cette part de notre histoire nationale en n'autorisant pas de prescriptions archéologiques. En conséquence, il lui demande s'il entend revoir la position du Gouvernement en la matière et s'il envisage d'accorder aux scientifiques les moyens nécessaires pour assurer une mission dont l'intérêt patrimonial et archéologique est évident.

**En attente de réponse du Ministère de la culture et de la communication En attente d'une réponse ministérielle**

[Haut de page](#)

[Actualités](#) | [Travaux Parlementaires](#) | [Vos Sénateurs](#) | [Europe et International](#) | [Connaître le Sénat](#)  
[Recherche](#) | [Liste de diffusion](#) | [Contacts](#) | [Recrutement](#) | [Plan](#) | [Librairie](#) | [FAQ](#) | [Liens](#) | [Ameli](#)